



## **Conseil d'école extraordinaire du lundi 29 janvier 2018**

*Début de séance à 18h00*

### **Etaient présents :**

Mme Bedouet, Mme Birocheau, Mme Greiner, Mme Loubière, Mme Perrot, M. Lambert, Mme Voisin Anaïs : parents élus (titulaires et suppléants).

Mairie : M. Birocheau, responsable de la commission scolaire, Mme Coutable, conseillère municipale.

M. Ondet, responsable restauration scolaire.

M. Meunier, DDEN.

Mme Barat-Charpentier, Mme Chaballier, M. Da Silva, M. Gatefin, Mme Georget, Mme Guingouain, Mme Hentry, Mme Klein, Mme Morcillo, enseignants.

Excusées : Mme Delafont, inspectrice de l'Education nationale, les membres du RASED.

### **Organisation de la semaine - Horaires 2018/2019**

Suite aux sondages effectués auprès des familles, en fin d'année scolaire 2016/17 et en octobre 2017, plus de 60 % des réponses se positionnent sur un retour à une semaine de 4 jours de classe.

Pour pouvoir proposer une modification d'organisation de la semaine, un dossier complet de demande de dérogation commun au conseil d'école et au conseil municipal doit être retourné à la DSDEN avant le 16 février, raison de ce conseil extraordinaire.

Plusieurs contraintes sont à prendre en compte, la possibilité pour les familles d'accompagner ou de récupérer leurs enfants dans les deux écoles et une pause méridienne suffisamment étendue pour permettre d'assurer les services de cantine.

M Meunier, DDEN, intervient pour faire part du positionnement de la fédération des DDEN qui est favorable à un maintien de 9 demies journées de classe, principalement pour les élèves d'élémentaire.

Le conseil d'école doit voter pour ou contre une modification de l'organisation de la semaine scolaire.

Après un vote à main levée (le vote à bulletin secret a été proposé mais n'a pas été retenu) :

13 voix pour une semaine de 8 demies-journées

2 abstentions et 2 voix contre.

La nouvelle organisation demandée pour la rentrée prochaine est celle des 8 demies journées travaillées.

Les enseignants se sont réunis afin de réfléchir à des horaires compatibles avec les contraintes définies et proposent les horaires suivants :

8h30- 11h30 et 13h-16h pour l'école maternelle

8h45-12h15 et 13h45-16h15 pour l'école élémentaire

Les représentants élus des parents avaient de leur côté rencontré les responsables de la municipalité et souhaitaient un décalage de 10 minutes qui faciliterait les aller-venues entre les écoles.

Un accord a été trouvé. Les horaires proposés lors du prochain conseil municipal pour l'école élémentaire seront :

8h45 – 12h15 et 13h50 – 16h20

Les prochains conseils d'école auront lieu comme prévu les jeudi 22 février et vendredi 8 juin 2018.

La séance est levée à 18h30

*La directrice de l'école  
Carole Morcillo*